

économiques de la Communauté au début des années 1980. Le deuxième rapport a toutefois révélé que le niveau élevé d'aide atteint au début des années 1980 persistait. Le niveau d'aide de l'État accordées en 1988 est par conséquent demeuré beaucoup plus élevé qu'en 1981.⁴⁷

Les rapports sur les aides de l'État indiquent également que l'importance des subventions varie énormément entre les États membres. Entre 1986 et 1988, l'Italie, l'un des quatre plus grands États membres, présentait le taux le plus élevé d'aide, c'est-à-dire 6,7 % de la valeur totale ajoutée de la fabrication. Par ailleurs, les taux d'aide de la fabrication en Allemagne, en France et au Royaume-Uni étaient 2,7 %, 3,7 % et 2,7 % respectivement.

Les rapports ont également mis en valeur l'importance des objectifs divers utilisés par les États membres de la CE pour justifier leur intervention. Les objectifs utilisés pour justifier les subventions considérables de l'État comprennent la promotion des exportations vers les pays de l'extérieur de la CE, l'augmentation de la recherche et du développement ou l'innovation et la prestation d'aide à des petites ou moyennes entreprises. Les rapports démontrent en outre qu'une grande partie des aides gouvernementales à la fabrication visait des secteurs ou des régions en crise. La majorité des aides en question ont été octroyées aux industries de la métallurgie et de la construction navale qui ont des plans formels en la matière. Le reste a été réparti entre les industries de fabrication et les programmes régionaux de subventions des États membres.

Les constatations des deux premiers rapports soulèvent des préoccupations importantes pour le Canada. Le niveau élevé des aides octroyées laisse supposer qu'il pourrait influencer négativement sur la capacité de nombreuses entreprises canadiennes de s'imposer non seulement dans les marchés de la CE, mais également dans les marchés canadiens et ceux d'autres pays. Les rapports soulignent en outre le désir soutenu des États membres de la CE d'intervenir afin de protéger leurs industries intérieures conformément à une vaste gamme d'objectifs économiques et sociaux. On peut donc s'attendre à ce que les États membres s'opposent vivement aux mesures fermes des autorités de la CE en matière de concurrence en vue de réduire les aides de l'État.